

Chatou le 24 février 2008

Solidarité Logement dans la Boucle  
15, rue d'Eprémesnil  
78400 Chatou

Monsieur. le président

J'ai bien reçu votre questionnaire sur le logement et je vous en remercie. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre action en faveur des plus démunis, manifestant ainsi une solidarité à laquelle nous sommes très attachés.

Comme vous avez pu le constater dans nos différents documents électoraux, le logement social est une de nos grandes priorités. En effet, la précédente équipe municipale n'a fait que très peu d'efforts pour faire évoluer la situation de Chatou, et le déficit de logements sociaux à Chatou est à ce jour de 914 logements. La loi S. R.U. se fixait comme objectif d'arriver à la situation de 20 % en 2020 par une succession d'objectifs triennaux. En ce qui concerne Chatou et en termes de réalisations, nous sommes à moins de 50% de cette feuille de route. Le décompte fait par la municipalité actuelle revendique 300 logements sur la mandature, mais compte plus d'une centaine de logements qui ne sont encore qu'au stade de projet.

En ce qui concerne la liste RÉUSSIR CHATOU, nous nous sommes fixés un objectif d'augmentation du parc social d'au moins 50 logements par an. Si cette consigne avait été respectée l'objectif de 20 % en 2020 aurait pu être atteint. Compte tenu de la faiblesse de la construction sur Chatou, il s'agit d'un effort important. Parmi ces logements, nous souhaitons réaliser entre 12 et 15 % de logements type PLAI.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures seront prises :

- ✓ Nous souhaitons proposer des modifications ponctuelles du PLU, afin en particulier d'imposer 25 % de logement social dans toutes construction dépassant 500m<sup>2</sup> SHON.
- ✓ Non seulement nous utiliserons notre droit de préemption, mais nous lancerons rapidement une étude de prospective foncière pour identifier sur notre commune les terrains ou immeubles pouvant être utilisés pour accueillir du logement social. Bien évidemment si l'État met à notre disposition des terrains, nous pourrions les utiliser en ce sens.
- ✓ Consacrer 4% du budget à ce domaine (contre à peu près zéro actuellement)

L'idée que vous proposez de créer une agence immobilière à vocation sociale est à regarder de près et à encourager. Les expériences faites ailleurs semblent avoir un bilan positif.

En ce qui concerne les travaux à réaliser dans certains logements, nous pouvons intervenir directement s'il s'agit de cas d'insalubrité, et bien sûr nous le ferons. Dans les autres cas nous ne pouvons agir que par la persuasion.

Ce qui concerne la mixité sociale, vous avez pu constater à la lecture de nos documents que celle-ci était partout mise en valeur, et nous ne pouvons qu'être d'accord avec vous.

Pour l'aménagement de la plaine de Montesson, les grands équilibres entre logements et espaces verts ont été définis par le livre blanc et le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), c'est à l'intérieur de ses équilibres que nous veillerons à ce que les logements sociaux contribuent à l'objectif des 20 %.

Pour les projets de rénovation urbaine, seul le projet de Sartrouville est une opération ANRU, géré directement entre Sartrouville et l'ANRU, Chatou n'intervient donc pas directement, mais reste concernée puisque le projet prévoit une redistribution de 231 logements sur la CCBS, hors Sartrouville. En ce qui concerne directement Chatou, l'opération des Marolles est lancée par son propriétaire l'OPIEVOY et nous n'avons encore que très peu d'informations sur le déroulement du projet. Notre objectif est d'une part d'associer la population locale à la définition de ce projet, et d'autre part de permettre aux familles désirant rester sur place quelles puissent le faire dans des conditions financières acceptables. Enfin nous exigeons que cette nouvelle construction respecte les d'ordre environnemental les plus sévères. (Vous trouverez en PJ un tract distribué à ce sujet)

#### Démocratie locale

C'est un point qui dépasse le logement social, mais sur lequel nous avons également annoncé un véritable changement car nous souhaitons que la population soit associée aux principales décisions en particulier dans le domaine de l'urbanisme. Il est donc bien clair que les associations seront associées à la mise en place de cette nouvelle politique de logement social. Cette démocratie locale exige aussi une transparence sur les décisions prises : pour les attributions de logement social nous nous engageons à donner périodiquement des bilans chiffrés, tout en respectant l'anonymat des cas traités.

Sur le fonctionnement de la C. C. B.S. une de nos premières mesures serait de réintroduire les forces d'opposition au sein du conseil et bien évidemment les décisions devront être préparées en collaboration avec les associations du secteur.

En ce qui concerne l'établissement du PLH, pour lequel nous avons relativement peu d'informations, nos priorités reflèteront les points que nous venons d'évoquer : mixité sociale, régularisation du taux de logements sociaux, et respect des contraintes environnementales.

Enfin sur le point concernant le Conseil Général, je laisse notre candidat M. Pierre Grison, vous répondre directement.

Comme nous le soulignons dans notre slogan pour **REUSSIR CHATOU**, et en particulier pour répondre à l'enjeu de solidarité indispensable à notre pays, **le temps d'agir est venu**. C'est tout le sens de notre action, et nous espérons que les catoviennes et catoviens sauront nous faire confiance pour cela.

Vous renouvelant notre soutien à votre action indispensable, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'expression de mes sentiments distingués....

Jacqueline Penez